



Si Assange avait révélé des crimes chinois ou russes et non américains, il serait Prix Nobel

Par [George Galloway](#)

Mondialisation.ca, 12 décembre 2021
[RT France](#) 10 décembre 2021

Région : [États-Unis](#), [L'Europe](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#), [Loi et Justice](#), [Services de renseignements](#)

Si Julian Assange était un journaliste et éditeur chinois, il aurait reçu le prix Nobel, serait la pièce maîtresse de la Journée internationale des droits de l'homme célébrée ce 10 décembre, et cette semaine, son portrait aurait figuré en proue du sommet sur la démocratie du Président Joe Biden.

Le nom d'Assange aurait été le premier sur la liste du secrétaire d'État américain Antony Blinken de 350 journalistes menacés, publiée, sans ironie, le jour où son administration a cherché à extraditer Assange pour qu'il soit incarcéré 175 ans dans une super-prison de très haute sécurité.

Si des crimes chinois [ou russes] plutôt que des crimes américains avaient été révélés par Assange, il serait désormais l'affiche de la campagne de boycott des Jeux olympiques d'hiver qui doivent se tenir à Pékin en février 2022.

Chaque bulletin d'information d'aujourd'hui commencerait en rappelant son triste sort, chaque presse encore tournante aurait déploré avec indignation l'écrasement de ce papillon supplicié sur la roue.

Pauvre Julian, si seulement il était né Chinois.

Son « crime », cependant, est d'avoir dénoncé, entre autres, les crimes de guerre des États-Unis en Irak, y compris des assassinats et plus de 15 000 morts non signalés de civils ; la torture d'hommes et de garçons âgés de 14 à 89 ans, à Guantanamo ; le fait que les États-Unis espionnent illégalement les secrétaires généraux de l'ONU et d'autres diplomates ; le coup d'État militaire initié par la CIA au Honduras en 2009 ; et la guerre secrète des États-Unis contre le Yémen au cours de laquelle des dizaines de milliers de personnes ont été tuées.

Dans toute sa splendeur à perruque, la Haute Cour de Londres vient de porter un coup mortel, non seulement aux fragments, aux lambeaux, de la justice britannique, mais ils ont assassiné le journalisme lui-même. Et, étant donné que le quatrième pouvoir, en théorie, est une sentinelle de la démocratie elle-même, ils ont tué le prétexte que le Royaume-Uni est même une démocratie. Pendant toute la semaine, ces « démocraties » auto-proclamées ont masturbé leur supériorité sur les autres.

L'affaire Assange aurait dû s'effondrer au premier obstacle, sans parler des dizaines d'obstacles surgis depuis. Au vu même du traité d'extradition entre le Royaume-Uni et les

États-Unis, il est spécifiquement [exclu](#) qu'une personne puisse être extradée de l'un à l'autre pour faire face à des accusations politiques.

Ironiquement, c'était pour que les États-Unis puissent protéger la possibilité que des fugitifs irlandais républicains aux États-Unis soient extradés pour faire face à des accusations politiques en Grande-Bretagne. Aucun Président américain - même Obama - n'est sans un lointain ancêtre irlandais perdu depuis longtemps. Avec 30 millions de votes irlandais américains en jeu, aucun risque ne pouvait être pris avec des criminels politiques présumés.

Lorsque j'ai personnellement défié le ministre de l'Intérieur de l'époque, David Blunkett, qui a secrètement conclu le traité, sur la possibilité que de nouveaux Nelson Mandela soient envoyés pour faire face à des accusations politiques, il m'a personnellement assuré que rien de tel ne pourrait jamais arriver.

Des assurances désormais aussi élimées qu'une tapisserie médiévale de la Chambre des Lords.

Des violations flagrantes presque innombrables de la procédure régulière auraient dû tuer la moindre chance d'extradition d'Assange. Permettez-moi d'en souligner trois.

Une fois qu'il est apparu que le gouvernement américain avait [enregistré](#) secrètement sur vidéo chaque rencontre juridique entre Julian Assange et ses avocats compétents et éminents pendant plusieurs années, l'affaire aurait dû être rejetée par tout juge qui se respecte, dans n'importe quelle démocratie.

Une fois qu'il est apparu que le témoin clé contre Assange était un voleur islandais, un fraudeur et un menteur condamné pour pédophilie, qui [admet](#) en outre maintenant librement que son témoignage (sur lequel les accusations sont basées) était un paquet de mensonges, tout vrai juge se serait prononcé contre le gouvernement américain. .

Et une fois qu'il est apparu que le gouvernement américain avait élaboré des plans minutieux pour [kidnapper](#) Assange à Londres et, si nécessaire, l'assassiner devant Harrods dans les rues autour de l'ambassade équatorienne, la valeur de toute « assurance » américaine sur ce qui arriverait à Assange a touché le fond. On ne pouvait pas s'y fier. Et l'extradition ne pouvait pas être approuvée.

Cependant, les presses à imprimer ne roulent pas pour Assange, qui est tranquillement tué dans la prison de Belmarsh.

Les « journalistes » occidentaux, à la manière des hôtesse de l'air, payés grassement pour leurs compétences en lecture de prompts, se taisent sur son sort et sur le sort de leur « métier ». Ils savent que si cela arrive à Assange, cela pourrait leur arriver, mais, comme la flèche qui vole dans la nuit, ils ont eux-mêmes tué il y a longtemps cette possibilité. Il n'y aura pas de matin heureux et confiant pour eux. Seulement de la servitude et des pièces d'argent.

Et c'est ainsi que le mastodonte américain écrase une nouvelle fois la justice dans un quasi-silence. C'est ce qui se passe quand on broie un papillon en le suppliciant sur la roue. Personne ne peut l'entendre crier.

George Galloway

Article original en anglais : [RT](#), 10 décembre 2021

Traduction : lecridespeuples.fr

George Galloway a été membre du Parlement britannique pendant près de 30 ans. Il présente des émissions de télévision et de radio (y compris sur RT). C'est un cinéaste, écrivain et orateur de renom.

La source originale de cet article est [RT France](#)
Copyright © [George Galloway](#), [RT France](#), 2021

Articles Par : [George Galloway](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca